

# Programme Local de l'Habitat (PLH) 2013-2019



## Communauté de Communes de la Région de Nozay

Magali MONNIER

Service Aménagement et Développement Durable

Maison des services intercommunaux

9 rue de l'Eglise

44 170 NOZAY

02 40 79 51 51

[magali.monnier@cc-nozay.fr](mailto:magali.monnier@cc-nozay.fr)

### ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes de la Région de Nozay a approuvé définitivement son premier PLH le 15 janvier 2014 pour la période 2013-2019.

Les objectifs de production de logements sont fixés à 130 logements neufs par an. Ces objectifs sont territorialisés.

Le PLH définit 5 orientations structurantes :

- Maintenir un rythme de construction soutenu
- Mettre en œuvre une politique foncière
- Diversifier l'offre de logements neufs
- Renforcer la qualité urbaine des opérations
- Répondre aux besoins des publics spécifiques

---

### OBSERVATIONS

Un nouveau PLH devrait être engagé d'ici 2021, 2022.

La Communauté de Communes de Nozay est en cours d'élaboration de son PLUI (approbation prévue en 2023).

Le diagnostic et le travail très poussé sur le volet habitat est cours et nous dira si un nouveau PLH est opportun.

Par ailleurs, dans le cadre du programme Petites Villes de Demain et avec le soutien de notre chef de projet une étude préalable d'OPAH va être lancée d'ici la fin de l'année 2022.